

Législation Aéronautique – EASA PART 21 J

Règlement Européen de la Conception



OBJECTIF

Être en mesure de connaître les points clefs du PART 21 J, de comprendre les objectifs de certification civil ainsi que de l'environnement réglementaire (civil : Européen / étranger), ses derniers développements, d'intégrer l'ensemble des exigences détaillées du PART 21 J et de savoir se repérer dans les différents textes et utiliser l'information pertinente.

Cette formation apporte aux participants une connaissance de la réglementation aéronautique de la Conception / Fabrication des aéronefs / Equipements d'aéronefs dans le contexte européen. Identifier l'utilisation et la rédaction des documents de navigabilité réglementaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Documentation fournie aux stagiaires.



CONDITION(S) TARIFAIRE(S)



Module	Durée	Méthodes disponibles	Solutions et tarifs HT par stagiaire	
			Inter	Intra
Formation initiale	7h		300€	Sur demande

PUBLIC CONCERNÉ

Directeur Industriel (sera déclaré Head of Design sous l'actuel APDOA/DOA FRA21J), Directeur Qualité/Sécurité, Ingénieurs Qualité.

PROGRAMME

Présentation du stage et objectifs :
Principe général de la PART 21J DOA

Explication de l'environnement réglementaire
Règlement Européen UE n° 748/2012
L'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale)

Qu'est-ce que l'EASA (Agence Européenne de Sécurité Aérienne)

Pourquoi le DOA ?

Qu'est-ce que le DOA ?

Environnement réglementaire et interactions avec les autres agréments de production, maintenance, navigabilité...

Remise en Service aéronef

Libération pièces avec EASA FORM1

Approbation des données de design

STC

Qu'est-ce qu'un STC

Process obtention STC

Comment développer un STC ?

Principe et référentiels (CS23, CS25, CS27, CS29, TSO, DO160...)

Cas pratique

Etude du MOC/MOA de la société cliente

Test théorique de connaissances.